

Enquête sur le Parc Immobilier (EPI) - Année 2021

Numéro 43
 Mars 2022

Cette note s'appuie sur l'enquête EPI qui est adressée chaque année aux établissements publics du second degré sous la responsabilité de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp). Les données recueillies concernent l'année civile 2021.

Mélanie BESNARD



335 répondants

337 établissements ont été interrogés, 335 ont répondu soit un taux de réponse de 99,4 % (Figure 1). Les 2 non-répondants sont des cités scolaires. Les 17 cités scolaires répondantes sont composées de 2 établissements, les têtes de cité scolaire sont des lycées (3 lycées professionnels, 14 lycées d'enseignement général et technologique ou lycées polyvalents). Les composantes sont des collèges (14) ou des lycées professionnels (3).

Figure 1 : Nombre de répondants par nature d'établissement

	Nombre répondants
Collèges	236
Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	3
Lycées d'enseignement général et technologique, lycées polyvalents	54
Lycées professionnels	25
Cités scolaires	17
Total	335

Source : Enquête EPI 2021 - Rectorat de Nantes - SEPP

Presque un ensemble immobilier sur six est en cours de restructuration.

16 % des ensembles immobiliers publics du second degré sont en cours de restructuration en 2021. Cela concerne 8 des 25 lycées professionnels publics de l'académie de Nantes (Figure 2).

Figure 2 : Nombre d'ensembles immobiliers en cours de restructuration en 2021 selon la nature d'établissement

	Restructuration en cours	
	Oui	Non
Collèges	38	198
Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	0	3
Lycées d'enseignement général et technologique, lycées polyvalents	8	46
Lycées professionnels	7	18
Cités scolaires	1	16
Total	54	281

Source : Enquête EPI 2021 - Rectorat de Nantes - SEPP

84 % des ensembles immobiliers accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

282 ensembles immobiliers déclarent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées polyvalents semblent plus accessibles que les autres natures d'établissements (Figure 3). Parmi les 14 cités scolaires accessibles PMR, 2 composantes ne le sont pas.

Cette donnée est déclarative et difficile à vérifier, les établissements qui se déclarent accessibles aux PMR n'accueillent pas tous des élèves avec un trouble moteur. Au contraire, certains établissements accueillent des élèves avec des troubles moteurs mais se déclarent non accessibles aux PMR.

Figure 3 : Nombre d'ensembles immobiliers accessibles PMR en 2021 selon la nature d'établissement

	Accessibilité PMR	
	Oui	Non
Collèges	198	38
Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	2	1
Lycées d'enseignement général et technologique, lycées polyvalents	50	4
Lycées professionnels	18	7
Cités scolaires	14	3
Total	282	53

Source : Enquête EPI 2021 - Rectorat de Nantes - SEPP

Seuls 6 collèges n'ont pas de service de restauration.

La majorité des établissements ont un service de restauration. Seuls 6 collèges n'en possèdent pas (Figure 4) ; pour 4 de ces collèges, les demi-pensionnaires sont accueillis dans des lycées, les 2 autres sont accueillis dans un service de restauration appartenant à la mairie.

Plus de la moitié des ensembles immobiliers ont entre 100 et 199 places de restauration (Figure 5). Ils ont en moyenne 220 places. Les cités scolaires ont en moyenne 373 places contre 211 pour les autres ensembles immobiliers.

Figure 4 : Nombre d'ensembles immobiliers selon la présence d'un service de restauration par nature d'établissement

	Présence	Absence
Collèges	230	6
Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	3	
Lycées d'enseignement général et technologique, lycées polyvalents	54	
Lycées professionnels	25	
Cités scolaires	17	
Total	329	6

Source : Enquête EPI 2021 - Rectorat de Nantes - SEPP

Figure 5 : Nombre d'ensembles immobiliers selon le nombre de places du service de restauration par nature d'établissement

	Moins de 100	100 à 199	200 à 299	300 à 399	400 à 499	500 et plus
Collèges	7	150	66	6	1	
Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	2	1				
Lycées d'enseignement général et technologique, lycées polyvalents		3	11	13	20	7
Lycées professionnels	2	18	3	2		
Cités scolaires		1	6	5	1	4
Total	11	173	86	26	22	11

Source : Enquête EPI 2021 - Rectorat de Nantes - SEPP

Plus d'un ensemble immobilier sur cinq a un internat.

67 ensembles immobiliers (hors cité scolaire) ont un internat : 52 ont un internat simple, 11 ont un internat et accueillent des élèves d'autres établissements et 4 ont un internat et envoient des internes dans d'autres établissements (Figure 6). Parmi les 14 cités scolaires, 7 ont un internat simple et 7 ont un internat et accueillent des élèves d'autres établissements (3 internats hébergent seulement les élèves de leurs composantes, 1 internat héberge des élèves d'autres établissements et 3 internats hébergent des élèves de leurs composantes ainsi que des élèves d'autres établissements).

Sept ensembles immobiliers sur dix ayant un internat accueillent des élèves du premier cycle et du second cycle (59 ensembles immobiliers).

Un lycée d'enseignement général accueille en internat seulement des élèves post-bac, 21 ensembles immobiliers accueillent des élèves du premier cycle, second cycle et post-bac (Figure 7).

Figure 6 : Nombre d'ensembles immobiliers selon la présence d'un internat par nature d'établissement

	Présence	Absence
Collèges	6	230
Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	3	0
Lycées d'enseignement général et technologique, lycées polyvalents	40	14
Lycées professionnels	18	7
Cités scolaires	14	3
Total	81	254

Source : Enquête EPI 2021 - Rectorat de Nantes - SEPP

Figure 7 : Nombre d'ensembles immobiliers avec internat selon le cycle de formation des élèves accueillis par nature d'établissement

	1er et 2nd cycles	Post bac	1er cycle, 2nd cycle et post bac	Total
Collèges	6			6
Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	3			3
Lycées d'enseignement général et technologique, lycées polyvalents	24	1	15	40
Lycées professionnels	15		3	18
Cités scolaires	11		3	14
Total	58	1	21	81

Source : Enquête EPI 2021 - Rectorat de Nantes - SEPP

82 % des lits sont occupés

En moyenne les ensembles immobiliers ont 158 lits et 82 % sont occupés. Les collèges et EREA ont un taux d'occupation moins élevé que les lycées et cités scolaires.

En moyenne 46 % des lits sont proposés aux filles : 47 % dans le premier et le second cycles contre 38 % dans le post-bac (Figure 8).

Figure 8 : Nombre de lits et taux d'occupation des internats selon la nature d'établissement

	Premier et second cycles			Post-bac		
	Nb lits Filles	Nb lits Garçons	Taux d'occupation (en %)	Nb lits Filles	Nb lits Garçons	Taux d'occupation (en %)
Collèges	138	148	51	0	0	-
Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	79	217	48	0	0	-
Lycées d'enseignement général et technologique, lycées polyvalents	3 412	3 403	84	196	347	84
Lycées professionnels	997	1 846	83	0	17	94
Cités scolaires	1 096	851	84	47	35	91
Total	5 722	6 465	82	243	399	85

Source : Enquête EPI 2021 - Rectorat de Nantes - SEPP

Directeur de la publication : William MAROIS

Rectorat de Nantes
SEPP
Site Margueritte

02 40 37 37 37
8 rue du général Margueritte
Nantes
www.ac-nantes.fr